



europa.maregionsud.fr

# COMPTE-RENDU DU COMITÉ DE PILOTAGE ZSC NATURA 2000 FR9301511



Dévoluy - Durbon - Charance - Champsaur

Mardi 13 décembre 2022 - Montmaur

sous la présidence de M. POTIN Claudine - Direction Départementale des Territoires 05

Compte rendu rédigé par : E. Hustache

1. Membres Présent.e.s & excusé.e.s (85 Membres)

Présentation téléchargeable [ici](#)

Feuille de présence (12 personnes)



## ZSC NATURA 2000 FR9301511 "Dévoluy - Durbon - Charance - Champsaur"



Comité de pilotage  
Montmaur - mardi 13 Décembre 2022

Nom	Prénom	Structure/Organisme	Tél.	m@il	Signature
PAVIER	Marc	SMIGIBA	0603454525	marcpavie@outlook.fr	
ANCEAU	Clair	OFB	0625103324	clairanceau@ofb.gouv.fr	
Bernard Laurent	Ariane	Rapporteur N2000	0625070956	ariane.bernard.laurent@ofb.gouv.fr	
ROCHER	Estelle	OFB	0686772415	estelle.rocher@ofb.gouv.fr	
POGWART	Yannick	OFB	067081263	yannick.pogwart@ofb.gouv.fr	
LESBROS	George	Leica Parkman	0640376448	george.lesbros@leica.com	
VASSAS	Carolyne	SMIGIBA	0966442126	cvassas@smigiba.fr	
SILVESTRE	Louis	CAF Gap	0675973808	jean-louis.silvestre@lepostre.net	
GODINO	Gérard	ONF Gap-Champsaur	0778578763	gerardgodino@ofb.gouv.fr	
BUFFIERE	Nicolas	OT de Dévoluy	0683297305	direction@ledevoluy.com	
POTIN	Claudine	DDT SEEF	0492518873	claudine.potin@ddt05.gouv.fr	



UNION EUROPÉENNE  
Fonds Européen Agricole  
pour le Développement Rural  
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES



### Excusé.e.s (10 personnes) :

Prénom NOM	Fonction	Structure	Représenté par	Fonction
Renaud MUZELIER	Président & Président délégué	Région Provence-Alpes-Côte d'Azur & Régions de France		
Juan MORENO	Président	SMIGIBA	Marc PAVIER	Vice Président SMIGIBA
Fabien GASCARD	Maire	Commune de Rabou	Marc PAVIER	Vice Président SMIGIBA
Hélène JETHRIT	Chargée d'interventions restauration des milieux naturels	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse		
Lionel MAZOYER	Responsable UT Gap Champsaur Valgaudemar	Office National des Forêts	Gérard GODINO	Technicien Forestier Territorial (Gapençais)
Bertrand GAUTIER	Station Manager	Institut Radio-Astronomie Millimétrique		
Philippe BERTOCCIO	Président	Comité départemental de spéléologie et de canyon des Hautes-Alpes		
Julie DIAS	Chargée de mission SAGE/Contrat de rivière	CLEDA		
Alain GIRODON	Administrateur	Ligue de Protection des Oiseaux		
Michel PHISEL	Rapporteur scientifique			
Philippe MASSOT	Membre du CA Référent Montagne à vivre	Mountain Wilderness		
Antoine STOZICKY	Adhérent	Mountain Wilderness		
Régine ROBIN	Adhérente	Comité Départemental de la Randonnée Pédestre 05 - Secteur Gap/Dévoluy		



Syndicat Mixte de Gestion Intercommunautaire du Buëch et de ses Affluents

10, rue Léon Cornand 05 400 VEYNES

☎ : 09 66 44 21 26 - 06 45 14 12 12

@ : [ehustache@smigiba.fr](mailto:ehustache@smigiba.fr)



## 2. Ordre du jour du COPIL (Séance plénière)

- Actualités
- Point administratif et financier
- Contrat Natura 2000
- PAEC – MAEC 2023 – 2027
- Charte Natura 2000
- Études d'incidences Natura 2000
- Études scientifiques
- Communication
- Questions diverses

## 3. Introduction

M. GASCARD étant excusé, la présidence du comité de pilotage incombe aux services de l'État représenté par Mme POTIN (DDT 05).

Après un tour de table, M. PAVIER (SMIGIBA) remercie la commune de Montmaur pour l'accueil du comité de pilotage dans ses locaux et ouvre la séance.

## 4. Actualités

### 4.1 Membre Copil Natura 2000

Démarche en cours des services de l'État pour intégrer l'association Mountain Wilderness.

Aucune autre demande d'intégration.

### 4.2 Changement d'Autorité de Gestion

A partir du 1er janvier 2023, en application de la loi 3DS, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur devient l'autorité de gestion des Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) ainsi que de la politique Natura 2000 des sites terrestres. Pour assurer ces nouvelles compétences, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur va mettre en œuvre un nouveau service « Forêt & Natura 2000 », référent des nouvelles modalités de gouvernance et de gestion administrative et opérationnelle.

### 4.3 Loi de Finance 2022 – Dotation Biodiversité – Natura 2000

La loi de finance 2022 ayant changée les critères de sélection, 9 communes du site Natura 2000 « Dévoluy - Durbon - Charance - Champsaur » bénéficient de cette dotation spéciale pour un montant total de 88 205 € : Aspres sur Buëch ; Le Dévoluy ; Le Glaizil ; La Roche des Arnauds ; Montmaur ; Le Noyer ; Rabou ; Saint Julien en Beauchêne ; Veynes.

Le Comité de pilotage valide la nécessité de rencontrer les collectivités bénéficiant de cette dotation afin de flécher ces financements.

*NB : Le projet de Loi de finance 2023 prévoit de relever le montant plancher minimum pour les communes éligibles de 1 000 € à 3 000 €.*

### 4.4. Sécheresse 2022

Les fortes tensions liées à la ressource en eau notamment sur les aspects agricoles (impluvium, ...) et vis à vis des acteurs touristiques (canyon/baignade) pointent la nécessité de travailler sur des critères de suivi et d'alerte.

### 4.5 Opération Grands Cols – Col du Noyer

2023 : Études et travaux de l'aménagement et de la requalification paysagère du Col du Noyer

*NB : Inscription des sols polygonaux au Plan d'Actions Territorial 2022-2024 de la Stratégie nationale pour les aires protégées 2030 de la Région Provence Alpes-Côte d'Azur (Liste 3 – Territoires à enjeux – opportunité d'une protection à long terme à réfléchir)*

## 5. Points administratifs et Financiers

### 5.1. FEADER Région PACA/Animation

Réunion de Cadrage Préalable à l'Animation pour la période 2024 – 2027 à prévoir en 2023

## 6. Contrat Natura 2000

### 6.1. Administratif

Aucune date d'appel à projet pour les contrats Natura 2000 en 2023

### 6.2 Suivi Contrat Natura 2000

Contrat Natura 2000 (F12i + F14i) « Développement de Bois sénescents »/Commune du Glaizil :

Dégradation du panneau implanté sur la commune du Glaizil (Dépôt de plainte en Gendarmerie)

→ Besoin d'éclaircissement des procédures par l'État vis à vis du contrôle ASP

Contrat Natura 2000 (F02i) « Création ou rétablissement de mares »/ONF (Forêt Domaniale de Durbon) :

Engagement des travaux en 2023



**Syndicat Mixte de Gestion Intercommunautaire du Buëch et de ses Affluents**

10, rue Léon Cornand 05 400 VEYNES

☎ : 09 66 44 21 26 - 06 45 14 12 12

@ : [ehustache@smigiba.fr](mailto:ehustache@smigiba.fr)



## 7. PAEC-MAEC

Projet Agro-Environnemental et Climatique « Dévoluy - Gapençais - Haute Durance » 2023 – 2027 porté par la Chambre d'Agriculture des Hautes-Alpes déposé pour instruction le 30 septembre 2022 (Validation fin janvier 2023)  
Budget prévisionnel PAEC « Dévoluy - Gapençais - Haute Durance » 2023 – 2027 : 8 604 525 € pour 5 ans.  
Calendrier contraint pour la mise en œuvre des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques :- avant le 15 mai 2023.

## 8. Charte Natura 2000

Vu les conséquences fiscales vis à vis des collectivités et sans animation volontaire de la démarche par la structure animatrice du site Natura 2000, aucune charte Natura 2000 n'a été signée depuis 2018.

## 9. Évaluation des incidences Natura 2000

Avec plus de 15 évaluations d'incidences Natura 2000 par an, la structure animatrice accompagne les porteurs de projets dans leurs démarches administratives via un « porter à connaissance » environnemental spécifique aux enjeux Natura 2000.

Pour rappel, le SMIGIBA, en tant que gestionnaire du site Natura 2000, n'émet pas d'avis sur les projets (PLU ...) et/ou manifestations/événements (Trails ...) réalisées sur le territoire, seul les services de l'État (Préfecture) sont en capacité de formuler un avis officiel au titre de Natura 2000.

En 2022, la structure animatrice Natura 2000 déplore l'absence de procédures par les services de l'État suite à la destruction d'espèces protégées sur certains chantiers.

## 10. Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope - Plateau de Bure

L'IRAM (maître d'ouvrage) informe que les travaux d'extension des voies sont terminés depuis le mois d'octobre 2022. Ces travaux ayant entraînés des impacts sur la préservation du site, les services de l'État ont mis en demeure l'IRAM via un rapport de manquement administratif (Procédure en cours).

A ce jour, quelques panneaux rappelant la réglementation de l'APPB ont été installé par Dévoluy Ski Développement sur le site suite à un ancien contentieux. Néanmoins, cette signalétique est insuffisante et mérite d'être améliorée et renforcée en parallèlement à la redéfinition des itinéraires pédestres. Afin d'assurer la préservation du site, une mise à jour de la réglementation de l'APPB est en cours (Interdiction : cycles décollage parapente, drones).

## 11. Suivi Scientifique

De nombreux suivis scientifiques sont organisés sur le site Natura 2000 en partenariat avec divers organismes : universitaires (CNRS ...), institutionnels (OFB ...), associatifs (CEN ...) ...

### 11.1 ORCHAMP

Partenaire du programme de recherche ORCHAMP, piloté par le CNRS (LECA) et l'INRAE, le SMIGIBA contribue à la connaissance des enjeux environnementaux et climatiques de la Zone Atelier Alpes.

Plus d'informations sur le site internet : <https://orchamp.osug.fr/>

### 11.2 POIA - Espèces artico-alpines 2020-2023

Présentation par Mme ANCEAU (OFB) des premiers résultats du programme européen d'études et de suivi des espèces artico-alpines sur le massif du Dévoluy piloté par l'Office Français de la Biodiversité (Plus d'informations : [ici](#))

### 11.3 Plan d'action Tétrás Lyre - Zone de tranquillité hivernale

En partenariat avec DSD et la collectivité, une zone de tranquillité hivernale a été matérialisée par le SMIGIBA en 2022 sur le secteur de Bonnet Rouge. Malgré de nombreuses sollicitations de la Fédération Régionale des Chasseurs de PACA, les domaines skiables de Laye et du Dévoluy n'ont pas donné suite quant à la prise en compte des enjeux biodiversité liés aux galliformes de montagne.

### 11.4 Modélisation Archéologique Dévoluy

Suite à divers découvertes archéologiques et afin de localiser les prospections et de prendre en compte ces enjeux , l'équipe technique du SMIGIBA a effectué une modélisation géographique des sites préhistoriques de plein air dans le massif du Dévoluy. (Article scientifique en cours de rédaction)

### 11.5 Graffitis pastoraux dans le Dévoluy

En 2022, le partenariat avec le Groupe d'Études, de recherche et de Sauvegarde de l'Art Rupestre (GERSAR) et le SMIGIBA a permis le recensement et la découverte de graffitis pastoraux dont un site patrimonial remarquable dénommé « la Fontaine aux écritures ».



**Syndicat Mixte de Gestion Intercommunautaire du Buëch et de ses Affluents**

10, rue Léon Cornand 05 400 VEYNES

Téléphone : 09 66 44 21 26 - 06 45 14 12 12

@ : [ehustache@smigiba.fr](mailto:ehustache@smigiba.fr)



## 12. Communication

Nouveau support vidéo de présentation du programme Natura 2000 : **Vidéo** proposée et coordonnée par le Parc Naturel Régional du Verdon, réalisée par Lazulis Production, financée avec le concours du Fond Européen Agricole pour le Développement Rural et l'État (DREAL PACA).

De nombreuses sorties ou conférences sont organisées par le SMIGIBA sur le territoire en lien avec les acteurs du tourisme.

Le SMIGIBA a participé à la formation des médiatrices pastorales (CCBD) qui s'avère être une véritable réussite en terme de communication sur les bonnes pratiques auprès du grand public lors de la période estivale.

Programme pédagogique 2022 : aucune demande des écoles du territoire.

Le SMIGIBA est en revanche intervenu à de nombreuses reprises auprès des formations universitaires.

Après 20 ans d'implication dans l'animation du réseau Natura 2000 au sein des services de l'État, l'ensemble des membres du comité de pilotage Natura 2000 a rendu un hommage appuyé à Claudine POTIN (DDT05) qui va occuper à partir de 2023 de nouvelles fonctions.

Prochain comité de pilotage en séance plénière, sous l'égide de la Région PACA, à l'automne 2023 (au plus tard).

Sans autres questions de l'assistance, M. PAVIER (SMIGIBA) lève la séance autour d'un traditionnel verre de l'amitié.



**Syndicat Mixte de Gestion Intercommunautaire du Buëch et de ses Affluents**

10, rue Léon Cornand 05 400 VEYNES

Téléphone : 09 66 44 21 26 - 06 45 14 12 12

Adresse e-mail : [ehustache@smigiba.fr](mailto:ehustache@smigiba.fr)

